

sacrés. Aux évêques aussi, le soin de veiller au recrutement de la tribu sainte. Sans doute, ils étaient efficacement secondés par le clergé paroissial; mais toujours fallait-il que les jeunes clercs vinssent passer plus ou moins de temps, sinon dans une maison aussi régulièrement constituée que nos séminaires, du moins à l'école épiscopale, à l'ombre de la cathédrale dont ils remplissaient les offices inférieurs.

Les évêques ont reçu de J.-C. la mission de gouverner l'Eglise de Dieu: *regere Ecclesiam Dei*; et d'enseigner les peuples: *euntes docete omnes gentes*. Le gouvernement spirituel embrasse le soin du culte et l'administration diocésaine. L'enseignement embrasse toute étude, toute science qui peut éclairer le monde et le mener à Dieu. *Vos estis lux mundi*, a dit J. C. aux évêques.

Il est évident que le corps des premiers pasteurs ne peut suffire personnellement à une tâche pareille. Aussi, voyons-nous les évêques des temps apostoliques, et les apôtres eux-mêmes s'entourer de disciples auxquels ils imposaient les mains, et qu'ils admettaient ainsi à partager leurs travaux évangéliques.

Plus tard, le nombre de ces auxiliaires sacrés dut se multiplier avec celui des fidèles. Et comme ils étaient les pères du troupeau, ils devaient en être les modèles. Leur vie dut briller au milieu du peuple chrétien, comme celle des sept diacres au sein de cette *multitude de croyants qui n'avaient qu'un cœur et qu'une âme*.

Telle est l'origine des Chapitres, ou collèges de chanoines, établis, selon un concile de Bourges (an. 1584) *ad conservandam et augendam ecclesiasticam disciplinam*... Et selon celui de Bordeaux, *ut qui eas obtinerent (dignitates) pietate præcellerent, aliisque exemplo in omni genere virtutum essent, atque episcopus opera et officio juvarent*.

*On attachait aux Eglises cathédrales et collégiales des di-*